

# ROQ'INFOS

## LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Roquefortois,  
La période estivale est là avec ses fêtes, temps de repos pour les uns, temps de travail pour les autres mais souhaitons que ne se reproduisent pas les poussées de fièvre dévastatrices de l'été 2003.

Nous avons déjà eu un avant-goût des humeurs météo quand la grêle est venue brutalement démontrer sa force destructrice à la mi mai. Les aléas climatiques accompagnent les aléas de la vie communale, hélas mais aussi fort heureusement.

Hélas quand on évoque les péripéties du Foyer Municipal. Sa transformation en Centre Culturel Communautaire allait bon train, mais force est de constater que le coût final résultant de l'augmentation imprévisible du prix des travaux rendait ce projet hors de portée des possibilités communales. Cet écart exagéré entre l'estimation et le résultat nous a incités à pousser plus avant la réflexion (Voir article p.5).

Hélas et heureusement pour les arènes dont l'absence surprenante de reconnaissance par l'administration oblige à des travaux de sécurité coûteux mais absolument nécessaires si nous voulons préserver la renommée et la qualité architecturale de cette place comme nos devanciers ont su le faire (voir article p.3).

Fort heureusement si nous considérons les points forts de notre commune: son histoire, sa spécificité géologique avec pour conséquence une ressource en eau d'exception, sa richesse humaine que traduit une vie associative dense.

Cette petite promenade d'été sur les chemins de la vie communale vous est proposée par la rédaction.

Bon été et bonnes fêtes patronales.

Pierre Chanut

## SOMMAIRE

### PAGE 2

- **Finances communales:**  
Résultats 2003 et budget 2004

- **Pas d'augmentation d'impôts en 2004**

- **Mairie:** Notre nouvelle secrétaire générale

### PAGE 3

- **Les arènes:**

Un lieu devenu mythique.

### PAGE 4 & 5

- **Un orage aussi brutal que violent**



- **Foyer municipal:**

La voix de la raison

### PAGE 6

- **La bonne qualité de notre eau**

- **Le Sydec en questions**

- **Fin de POS, début**

**du PADD**

### PAGE 7

- **Opération propreté**

- **Local "J":**

Pour et avec les jeunes

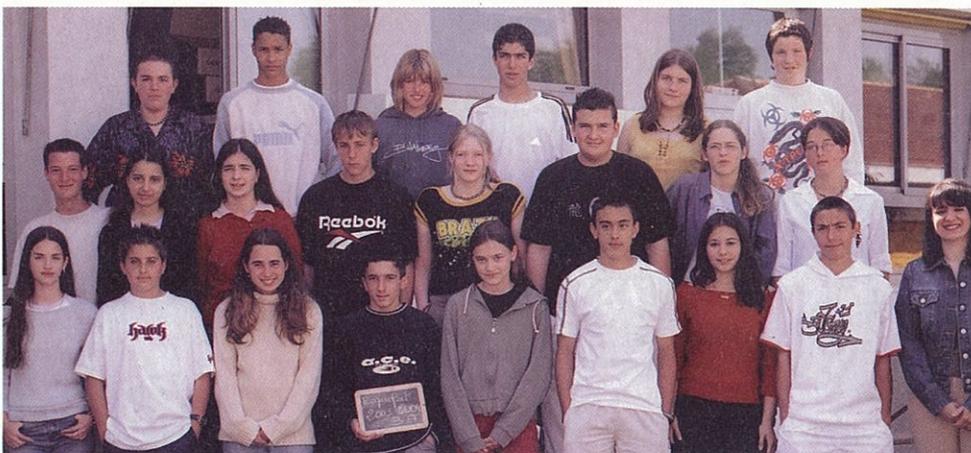
- **O.I.S. :**

actions et perspectives.

- **Journée des lectures**

### PAGE 8

**Images de chez nous**



**Rallye Maths** – Les élèves de 3<sup>e</sup> A du Collège Georges Sand ont reçu le Premier prix départemental du Rallye Mathématique, arrivant ainsi en tête des 32 classes de 3<sup>e</sup>, issues de 13 Collèges ayant participé à ce Concours. Pas si facile! Lisez plutôt: "Je suis un nombre décimal palindrome. Ma partie entière est une année vécue par le mathématicien suisse Euler durant ses 40 premières années. Si l'on me coupe en deux, à la virgule, et si l'on fait la somme des deux nombres entiers, on obtient un nombre divisible par 9 et par 12. Qui suis-je?" Au vu de cet énoncé qui illustre les exercices ludiques à résoudre par les candidats, on ne peut dire qu'un seul mot: Chapeau!

### Roq'infos

1 place du Soleil d'Or - 40120  
Roquefort - Tél. 05.58.45.50.46  
Editeur responsable  
Pierre Chanut

Imprimé sur papier Circus Print mat  
100% recyclable, Roq'Infos nouvelle  
formule respecte l'environnement.

Imprimerie Lacoste - Roque - Mt-de-Marsan

## Résultats 2003 et budget 2004

À cours de sa séance du 23 avril dernier, le Conseil Municipal a voté les comptes 2003 de la commune présentés par Mme Lacouture.

Le compte administratif (CA) 2003 du budget principal laisse un excédent de fonctionnement de 301.543 euros et un déficit d'investissement de 335.983 euros. Quant au CA 2003 du service de l'Eau, l'excédent de fonctionnement atteint 222.058 euros et 180.740 euros pour l'investissement.

L'élaboration du budget principal 2004 tient compte de ces résultats. Ainsi en investissements, la commission des finances a reporté le déficit 2003 fait de travaux exécutés en cours de paiement et de travaux restant à réaliser.

Les nouvelles réalisations program-

mées concerneront l'aménagement du bourg et la mise aux normes de sécurité des stades, des lieux recevant du public et surtout des arènes (voir article en page 3).

Les dépenses s'élèveront en 2004 à 727.949 euros qui sont équilibrés par l'excédent de fonctionnement 2003, par la capacité d'autofinancement dégagé en 2004 et par les aides publiques; l'impératif 2004 étant le refus de recourir à l'emprunt cette année.

La section de fonctionnement 2004 atteint 1.464.602 euros avec une progression des dépenses inhérentes à l'accroissement des charges de toutes natures pesant sur la commune, mais les recettes habituelles parviennent à l'équilibrer.

En particulier le produit de l'impôt estimé à 429.859 euros en gardant

les taux 2003 est suffisant.

Une difficulté est apparue. La capacité d'autofinancement prévisible dégagée d'un montant de 186.000 euros est en majeure partie "mangée" par la dette de la commune (140.000 euros d'annuité) et souligne que Roquefort atteint là un seuil à ne pas franchir. Aller au-delà entamerait la qualité actuelle de la vie communale.

Le budget 2004 de l'Eau s'équilibre à 633.093 euros en exploitation et 401.253 euros en investissements. Quoiqu'on ait pu dire le service de l'Eau et de l'Assainissement reste une Régie municipale.

Assis sur des bases saines ce budget 2004 permettra de consolider l'état financier de Roquefort pour mieux aborder les futures dépenses importantes du foyer et de l'église.

## Pas d'augmentation d'impôts en 2004

La commune ne touche plus la taxe professionnelle qui va à la Communauté de Communes, mais continue de percevoir les taxes d'habitation, de foncier bâti et non bâti. Il faut donc qu'elle en vote les taux.

Si les bases sont définies par le centre des impôts et sont le reflet de la valeur du bien; les taux traduisent le pourcentage que veut prélever la commune sur ces valeurs et qui donne l'impôt.

Chaque année l'administration fiscale révalue les bases de chacun, en général à la hausse. Appliquant à ces bases les taux communaux votés en 2003, la recette 2004 pour Roquefort serait de 429 859 euros. Ce montant suffit, avec les autres dotations publiques, avec une rigueur de gestion des dépenses communales dont l'absence de recourt à l'emprunt, à équilibrer le budget 2004.

La perspective d'une hausse à venir des charges de toutes natures qui pèseront sur les citoyens comme

sur les communes, du fait des réformes en cours (décentralisation, Sécurité Sociale...), a fini de convaincre les élus de, sagement, ne pas augmenter les taux en 2004.

### Taux communaux 2004 :

Habitation	15,08%
Foncier bâti	16,18%
Foncier non bâti	31,45%



Depuis ce printemps, Mme Nadine Bouguet occupe le poste de secrétaire générale de la mairie de Roquefort, en remplacement de Martine Dufour appelée à d'autres fonctions au CIAS. Précédemment Directrice des Ressources Humaines à Marolles-en-Brie (Val de Marne), Mme Bouguet songeait à venir dans les Landes pour des raisons familiales. Née à Paris d'une maman bordelaise, Nadine Bouguet a toujours eu le cœur au Sud Ouest, ce que partage totalement, surtout depuis leur installation à Bourdalat, son mari breton. Toujours souriante et très affable, son insertion dans la vie de la Mairie de Roquefort s'est faite harmonieusement et, soulignons-le, à la satisfaction générale.

# Un lieu devenu mythique

Haut lieu de la course landaise, Roquefort a depuis 1846 possédé des arènes en bois démontables, sises successivement place du Pijorin et sur l'actuelle place G.Lapios. C'est en 1946 que Georges Lapios et son conseil municipal décident de l'achat d'un premier terrain et de la construction d'une arène permanente et couverte. Le 24 octobre 1950 délibération est prise du démontage des vieilles arènes et de la récupération d'une partie des gradins. Après l'acquisition par voie d'échange d'un second terrain, le projet de construction de l'actuelle arène est définitivement adopté (Conseil municipal du 8 mai 1951). Il sera financé par un emprunt local de 4 millions de francs réparti en 800 obligations au porteur de 5.000 F. chacune, remboursable en dix annuités par voie de tirage au sort.

En trois mois seulement, les trois entreprises locales de charpente (*Dupouy, Aurignac, Ceceres*), avec l'aide de bénévoles, réalisent un travail gigantesque: neuf rangs de gradins, pistes et corrales en dur sont terminés le 12 août 1951 pour l'inauguration et la première novillada. En 1953, charpente métallique, couverture et trois rangées supplémentaires sont réalisées. Cette succession de travaux permet d'expliquer l'architecture particulière de cet amphithéâtre typique tels ceux qui se construisaient dans les villages landais pour la fête locale. Son originalité tient en cette grande couverture rose et ses peintures ocre, blanche et brique qui la démarquent totalement

des arènes en béton construites alors dans notre département.

A partir de 1951 donc, en ce lieu devenu mythique, s'instaura une tradition taurine jamais interrompue, basée uniquement sur des novilladas avec du bétail réputé et de respect (*T.Vazquez, Guardiola, Barcial*) combattu quelques fois par de futures *figuras* (*Camino, Capea, Paquirri*). Nos arènes affichent toujours un critère de qualité et d'authenticité, une référence pour la France (voir novillada 2003!) même reconnue *tras los montes*.

Il y a plus de cinquante ans, nos aînés ont parié sur la viabilité de ce monument, pari gagné, leur rendre hommage

c'est en assurer sa pérennité en y maintenant nos traditions.

## L'actualité

Actuellement, le bâtiment est l'objet de travaux importants de mises aux normes et de sécurité; En 2003, une première tranche a été réalisée concernant l'installation électrique, la deuxième étant en cours d'exécution. Un contrôle récent des structures indique un bon état général des fermes bois et de la charpente métallique. Pour une sécurité optimale, des travaux importants de renforcement de la charpente en bois vont être entrepris rapidement. En 2005, il sera procédé à un élargissement des voies de circulation sur les

gradins ainsi qu'une mise en conformité de la largeur des places numérotées (entraînant une réduction du nombre des places). Enfin, le dossier du classement des arènes suit son cours; l'architecte des Bâtiments de France évoque un aboutissement rapide et positif. Certes un tel classement signifie des contraintes, mais aussi des aides et l'assurance d'une maintenance bien gérée et efficace pour la conservation de ce fleuron roquefortois.

## La novillada 2003 récompensée

Le 28 mai dernier, dans les locaux du cercle Taurin de *Penecadet*, l'*aficion* roquefortoise a été honorée et récompensée suite à l'exceptionnelle novillada du dernier 15 août. L'éleveur de *La Quinta* présent a reçu le prix du meilleur lot de novillos ayant combattu en France, décerné par les Critiques taurins Français. L'*Association Nationale des Aficionados* remettant également le prix de la meilleure novillada célébrée en France: prix allant au *ganadero* et au comité des fêtes. La Fédération des sociétés taurines de France quant à elle a remis un prix au comité pour la meilleure organisation de novillada en 2003 en France. Enfin, cet élevage a également été primé par les clubs taurins Ricard et par les lecteurs de la très sérieuse revue taurine *Semena Grande*.

Que souhaiter de mieux, si ce n'est que le 15 août prochain, les novillos de *La Quinta* reviennent et qu'ils soient les dignes frères de *Escandaloso* et *Pavito* dont les combats honorés d'un tour de piste, ont inscrit une nouvelle page d'or dans l'histoire de nos arènes.

# Un orage aussi brutal que violent

Le 21 mai dernier, Roquefort et Sarbazan ont subi un orage d'une violence exceptionnelle faisant d'importants dégâts tant sur le domaine public que chez les particuliers comme en attestent les photos spectaculaires.

Une réunion de crise en mairie puis en préfecture a permis de répartir les rôles en terme de travaux de réparation, mais aussi de prise en charge par les assurances.

## Etat de catastrophe naturelle

Sur ce dernier point la municipalité a demandé l'état de catastrophe naturelle compte tenu de la nature exceptionnelle de l'évènement climatique ; cette reconnaissance n'étant liée ni à la quantité ni à la qualité des dégâts subis. Elle permettra, si elle est acquise, la prise en compte par les assurances des inondations et préjudices dus au ruissellement provenant des voies et routes...

Toute personne victime de tels dégâts peut retirer en mairie un imprimé à remplir et à retourner au secrétariat.

La liste complète des préjudices subis sera ensuite transmise à la préfecture puis au ministère pour instruction.

Une fois le décret d'état de catastrophe naturelle paru au Journal Officiel, les victimes auront 10 jours seulement pour faire leur déclaration à leur assureur.

L'instruction peut, elle, être longue.

Alors au travail si vous êtes malheureusement dans ce cas.



## Foyer municipal: la voix de la raison

Le projet de réhabilitation du foyer municipal en centre culturel communautaire voué aux spectacles vivants et au cinéma était en bonne voie car l'estimation des coûts comme le montant des subventions prévisibles aboutissaient à une participation communale de 350 000 euros soit 40 % du montant total.

L'ouverture des plis de l'appel d'offre fut une douche froide car deux lots ne trouvèrent pas preneur et les prix demandés par les entreprises subissaient une telle augmentation que l'estimation initiale de 850 000 euros devenait un coût réel de 1 100 000 euros HT. S'agissant de rénovation de bâtiments anciens nous pouvions prévoir un surcoût de 10% pour

aboutir à 1 200 000 euros avec une participation communale d'au moins 500 000 euros.

La commune étant incapable de financer directement ce demi million d'euros aurait du recourir à l'emprunt augmentant ses créances largement au dessus du seuil de 140 000 euros (article Résultats 2003 et Budget 2004) pendant plusieurs années. En tenant compte de ce nouvel emprunt, la courbe de désendettement de la commune de 500 000 euros n'aurait refranchi ce seuil qu'en 2009.

Une telle dépense et le dépassement du seuil de créance qu'elle entraîne auraient obligé la commune à limiter son train de vie modeste mais acceptable et auraient sévèrement hypothéqué le futur de Roquefort

en terme d'investissement .

Même l'instauration de tarifs de location de cette nouvelle salle , même une imposition plus lourde n'aurait pu éviter une cure d'austérité voire un régime sec; en priant le ciel de ne pas avoir d'imprévus coûteux. Et pourtant ceux-là existent dans une commune historique comme la notre à l'exemple aujourd'hui des arènes (lire article en page 3).

C'est pourquoi, après réflexion , le Conseil Municipal a préféré dans sa majorité ne pas donner suite à l'appel d'offre et souhaité se rapprocher de l'architecte pour reprendre ce dossier; la Communauté de Communes acceptant de prendre la fonction cinéma sur un autre site.

# La bonne qualité de notre eau

La commune de Roquefort est située sur un contexte géologique particulier connu sous le nom "Dôme de Roquefort". Des couches calcaires autrefois exploitées dans la carrière du Cros sont datées du crétacé supérieur, lorsqu'il y a 65 millions d'années la mer recouvrait l'ensemble du bassin Aquitain. Ces couches qui normalement se trouvent vers 1.500 mètres de profondeur dans la région de Mont-de-Marsan ont été remontées en surface au cours de la formation des Pyrénées. L'anticlinal de Roquefort fait partie d'une structure de couches relevées et faillées qui se prolonge vers le sud-ouest par l'anticlinal de Créon d'Armagnac et de Barbotan.

Le 1<sup>er</sup> janvier dernier, la commune a transféré ses compétences en matière d'assainissement des eaux au SYDEC. Qu'est-ce que cela change pour les usagers? Voici des questions avec réponses:

## A qui dois-je régler ma facture d'eau/assainissement?

Comme précédemment, au Trésor Public.

## Je vais bâtir une maison d'habitation et souhaite me connecter au réseau eau/assainissement. A qui dois-je m'adresser?

Tout simplement au Sydec, il assure les deux fonctions.

## Combien ça coûte?

Selon l'implantation de votre maison, le prix de la connexion varie fortement, notamment en raison de la nature du

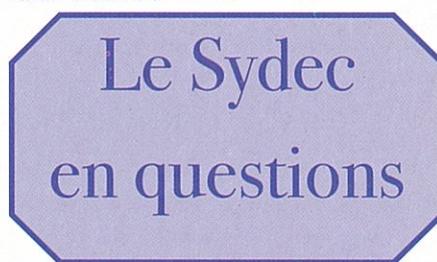
L'alimentation en eau potable de la commune de Roquefort s'effectue à partir de deux forages qui captent la nappe d'eau douce contenue dans les formations calcaires.

Le forage F1 situé près du stade a une profondeur de 75 mètres. Il a été réalisé en 1967. Sa production est importante puisqu'il peut fournir un débit de 100m<sup>3</sup>/h. Le forage F2 situé en bordure du chemin de Crouze a une profondeur de 150 mètres. Il a été réalisé en 1972 et est très productif. A l'origine, un débit de 140m<sup>3</sup>/h avait été obtenu avec seulement 1 m. de rabattement de nappe.

Les forages sont exploités en alternance ou en simultané en fonction des

terrain et/ou d'une traversée de route car ces éléments influencent le coût des travaux. Voici les trois hypothèses:

1- Pas de route à traverser et moins de 5m. de linéaire (la tuyauterie), prix forfaitaire de 550 € HT.



2- Les travaux impliquent un dépassement prévu par le forfait de 550 € HT. Il faut donc prévoir un supplément qui dépendra du nombre de mètres de linéaire au-delà des 5 m. du forfait et de la complexité des travaux.

besoins, notamment en période estivale.

Du point de vue qualitatif, les eaux sont de bonne qualité tant du point de vue bactériologique que physico-chimique.

La teneur en nitrate est faible < à 10mg/l (la norme de potabilité est à 50mg/l). On note également l'absence de pesticides. Contrairement à beaucoup de captages landais, les eaux ne présentent pas de fortes teneurs en fer ou en manganèse qui engendrent des désagréments. Ainsi l'eau pompée à Roquefort ne nécessite aucun traitement.

Enfin, tant du point de vue quantitatif (niveau de la nappe) que qualitatif (analyses d'eau) les forages d'alimentation en eau potable sont régulièrement surveillés par les services compétents.

3- C'est le cas le plus onéreux car il implique une traversée de route et du linéaire supplémentaire. Il faut donc prévoir deux "plus value" à ajouter au forfait de 550 € HT.

## Les eaux usées et pluviales doivent-elles être séparées?

Le réseau eau/assainissement n'accepte que les eaux usées. Les eaux pluviales ne peuvent donc y être versées.

## Mon compteur d'eau dérape, il y a une fuite sur le réseau... Que faire?

En semaine comme les jours fériés: il faut avertir le Sydec en premier lieu.

## Quelles sont les coordonnées du Sydec?

En semaine aux heures de bureau: le 05.58.45.75.75. Dans les autres cas, y compris les jours fériés: appelez le 06.85.04.58.50 - (Route de Bordeaux, anciens bureaux EDF)..

En date du 21 mai 2003, le Comité Syndical du SIVU de Roquefort-Sarbazan a prescrit une révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols (POS) des deux communes afin de procéder à une modification de zonage de terrains situés au lieu dit "L'Espérance". Ces derniers étaient classés en zone "Nc" et ont été reclassés en zone "Ui", cette dernière permettant l'accueil d'entreprises, et donc la réalisation d'une unité de truites fumées de la Société Aqualande (Roquefort). Cette révision simplifiée du POS a été approuvée par toutes les instances concernées.

Cependant, les travaux du Comité Syndical se poursuivent avec l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLUS) Roquefort-Sarbazan, nouveau

**ROQ' page 6**

## Fin du POS, début du PADD

document de planification territoriale issu des lois de Solidarité et Renouveau Urbains (13/12/2000) et Urbanisme et Habitat (02/07/2003). Les premières réunions se sont déroulées avec les groupes de travail locaux en charge du dossier, ainsi qu'avec le bureau d'études CREA assurant la maîtrise d'œuvre et l'Agence départementale d'Aides aux Collectivités des Landes qui réalise l'assistance à la maîtrise d'ouvrage. Elles ont permis, après un pré-diagnostic sur base de données socio-économiques, d'appréhender le fonctionnement des communes et de définir

les principaux secteurs d'enjeux. Actuellement, le Comité syndical élabore une réflexion afin de définir un véritable projet de développement pour les deux communes. L'ensemble de ces réflexions sera retranscrit dans un Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD) qui constitue la "clé de voûte" du PLU et dont l'élaboration fera l'objet des prochaines réunions.

Les premières conclusions des travaux concernant le PLU et le PADD devraient être présentées à la population au début du deuxième semestre 2004.

# Opération propreté

En octobre dernier, la commission "Citoyenneté et Solidarité" a établi un questionnaire concernant la propreté de notre ville. Ce questionnaire a été présenté aux commerçants et à la population un samedi matin, jour de marché. En moyenne, plus de 50 personnes ont été approchées, en voici le bilan:

**La propreté de Roquefort:** L'opinion est partagée, près d'une personne sur deux (42,31%) trouve que la ville est propre. Mais une autre approche indique que 38,46% des personnes interrogées pensent qu'elle est moyennement propre.

**Les corbeilles à papiers:** 28,57%, soit plus du quart des personnes interrogées trouve qu'il y en a assez. A la question de savoir s'il en faut plus, 71,43% répondent OUI, particulièrement dans le cœur de la ville.

**Les déjections canines:** 86,54% des personnes interrogées trouvent que la

mise à disposition de poches pour les déjections canines serait utile. Et 82,69% de ces mêmes personnes seraient prêtes à s'en servir.

## **Les Roquefortois ont des idées:**

Interrogés à propos des améliorations à apporter pour rendre la ville plus propre, les Roquefortois proposent:

- \* Rajouter des corbeilles à papiers
- \* Sensibiliser les gens
- \* Entretien plus régulièrement l'ancien cimetière.
- \* Nettoyer et repeindre les bancs
- \* Améliorer les sanitaires.

**L'action de la municipalité,** a permis les améliorations suivantes:

- \* Construction de sanitaires neufs
- \* Mise en place de corbeilles à papiers
- \* Installation de bancs publics

Reste à envisager prochainement une "opération ville propre" pour sensibiliser la population.

## Local "J": Pour et Avec les jeunes

Depuis plusieurs années Roquefort et Sarbazan offrent un espace aux jeunes des deux communes afin qu'ils puissent s'y retrouver, partager leurs passions et réaliser ensemble des projets. Un objectif qui sera dynamisé cet été. En effet, afin de répondre davantage aux attentes des jeunes, la municipalité a décidé d'améliorer et d'agrandir le local "J" situé à proximité du collège de Roquefort. De plus, cette évolution fait actuellement l'objet d'un chantier initié par l'association Concordia impliquant la participation active de nos jeunes. Concordia est une association née en 1950.

A travers l'organisation de chantiers internationaux de jeunes volontaires en France et dans le monde, elle veut encourager une citoyenneté active

pour une société démocratique, solidaire et participative.

C'est ainsi qu'en accord avec les élus locaux, Concordia-Aquitaine participe à la rénovation du local "J", avec la participation d'animateurs et d'une quinzaine d'adolescents (de 15 à 17 ans) de tous horizons, venus épauler les jeunes de Roquefort et Sarbazan.

Ensemble, jusqu'au 24 juillet prochain, ils vont tous œuvrer pour l'embellissement et la décoration du local "J".

Précisons aussi que les jeunes de Concordia sont présents pour échanger des expériences et participer aux nombreuses activités que les animateurs de l'Espace Jeunes ont prévu.

Bref, un chantier ados qui promet d'être sympa, utile, éducatif et très animé.

Avec ses 15 associations plus les 2 omnisports (ACSL et AUSR), l'Office Intercommunal du Sport Sarbazan-Roquefort rencontre un intérêt croissant et poursuit avec succès ses activités. Sa récente assemblée générale devait permettre de faire un bilan très positif des actions menées. Rappelons l'indispensable état des lieux des associations, les soutiens administratifs, les subventions municipales, le Forum des associations sportives et de loisirs sportifs, les interventions dans les écoles, etc. Epinglons aussi les participations à diverses manifestations et aux fêtes de la jeunesse et du sport dont la dernière édition (15 mai 2004), réalisée en collaboration

avec l'Espace jeunes, devait connaître un vif succès sur le plateau de Mouneyres. Indépendamment de la poursuite des efforts déjà engagés, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour l'OIS. En effet, l'Office est intégré au

### **O.I.S. Roquefort - Sarbazan: Actions et perspectives**

renouvellement des dispositifs liés au Contrat Temps Libre et au Contrat Educatif Local, formules qui permettront de développer de nombreuses initiatives. L'OIS assurera aussi la prise en charge de Vacances Sportives pour les enfants, en lien avec les associations locales. Enfin, à court terme, l'OIS organisera une session de formateurs AFPS (premiers secours), et éditera avec le local "J" un Guide du sport et des Loisirs.

## **Journées des lectures**



Pour la 11<sup>e</sup> année consécutive, à la salle Polyvalente de Roquefort, les Journées des Lectures ont rassemblé les élèves des écoles du REP (Réseau d'éducation prioritaire) autour du livre et de ce qu'il représente d'éducatif, de pédagogique, de ludique et de culturel. Plus de 380 enfants venus de 19 classes ont participé aux nombreux ateliers proposés. Ceux-ci étaient animés soit par des intervenants professionnels (un plasticien et deux auteurs-illustratrices des Editions Bilboquet), soit par des bénévoles et proposaient diverses activités: peinture, craies, collages de tissus et de galets, vidéo... N'oublions pas les Conteuses de l'association Graines de Contes et le spectacle proposé par la Médiathèque des Landes, partenaire privilégié de cette manifestation. Précisons enfin que tout au long de l'année, un travail se fait en amont dans les classes, enrichissant la pédagogie des enseignants (écriture de la suite d'une histoire, défi-lecture)

Merci au Conseil Général, à la CDC du Pays de Roquefort et à la Marie de notre ville pour leur aide tant financière que logistique.

## **Action Unicef**

Suite à la vente, en décembre dernier, sur le marché de Roquefort de cartes et bougies de Noël, de jeux pour enfants, d'agendas et de calendriers édités pour l'Unicef, les membres de la Commission Citoyenneté et Solidarité du CMJ ont remis aux responsables départementaux de cette association un chèque d'un montant de 578 €. Bravo les filles!

## **Point conseil architecture**

Vous allez construire, rénover ou agrandir et vous cherchez des réponses concernant le choix d'une architecture, les problèmes administratifs, les économies d'énergie, les matériaux, les autorisations?

Appuyez-vous sur les conseils gratuits du C.A.U.E des Landes. Un architecte-conseiller vous recevra sur rendez-vous dans un point de consultation proche de chez vous. Tél. : 05.58.06.95.96.

**Images de  
chez nous**



*Que de talents chez nous! Comédiens en herbe ou adultes, tous ont été percutants, drôles et irrésistibles lors de deux spectacles présentés en la salle des fêtes d'Arue. On en redemande! Qu'il s'agisse de "La cantatrice chauve" d'Ionesco, oeuvre magistralement interprétée par Françoise Bernadet, Dominique Blet-Charaudeau, Ghislaine Larrieu, Jacques Lacaze, Philippe Minois et J.M. Retouret (coach Fabien Lupinelli); ou du fabuleux spectacle en costumes où les jeunes, petits et grands, ont été éblouissants. Merci à la section théâtre de l'Amicale Laïque de Roquefort.*



*Nos sportifs font des prouesses! A commencer par le football dont la saison 2003/2004 fut extraordinaire pour l'équipe 1er, finaliste de la coupe des Landes, qui obtint aussi la montée en "promotion d'honneur". Bravo!*

*Evolution remarquable pour l'équipe 1er de rugby, montée en 3è division, qualifiée en challenge et en championnat. Après une saison plus qu'honorable, des recrutements sont en cours. Bon vent!*

*Enfin, le dimanche 2 mai, chaleureuse réception de l'Ecole de Basket en l'honneur de l'équipe féminine senior qui monte en division supérieure. Super!*

